



Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse
Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2022

Présents :

Membres CLDR : 15 personnes

Denis Bouquegneau, Pierre Bricteux, Josefa Carnero Arias, Rudy Debatty, Francis Dejon, Andrée Dekleyn, Vincent Delvaux, Christine Etienne, Marie-Eve Haidon, Christine Hubert, Christine Jasselette, Patrick Jonas, Monique Jost, Dilek Kelleci et Teresa Wintgens

Pour la Commune de Saint-Georges -sur-Meuse : Didier Colemans, agent-relais pour l'ODR

Pour la FRW : Audrey Wanzoul, agent de développement

Excusés : 6 personnes

Nadine Chauvier, Pascal Detaille, Jean-Denis Fontaine, Anne Momin, Christelle Steinbusch et Marinette Van Eyck

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion (13/06/2022) ;

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

2. Organisation de la Journée de l'arbre 2022 ;

3. Prochaine demande de subsides DR ;

CA EN EST OÙ ?

4. Aménagement de la place Douffet à Stockay ;

5. Aménagement de la plaine à Stockay ;

6. Etat d'avancement de quelques projets du PCDR (nature et mobilité) ;

LE SAVIEZ-VOUS ?

1. Divers et calendrier.

Le montage PowerPoint utilisé pour la présentation, ainsi que toutes les informations relatives à la CLDR, sont consultables (et téléchargeables) via le lien suivant : <https://www.odr-saint-georges.info/cldr.html>

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE REUNION (13/06/2022)

Moyennant, l'ajout de Marie-Eve Haidon dans la liste des personnes excusées à la réunion, le compte rendu de la réunion du 13 juin 2022 est approuvé sans remarque.

Qu'en pensez-vous ? Quel est votre avis ?

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE L'ARBRE 2022 – dimanche 27 novembre

Lors de la précédente réunion, quelques membres de la CLDR ont manifesté leur intérêt pour la nature ; Lesquels pourraient peut-être se rendre disponible pour les prochaines activités « BiodiverCité ».

Parce qu'il n'est pas toujours évident de se libérer, il a été discuté de fixer les dates des « chantiers participatifs » longtemps à l'avance.

La prochaine activité Nature est la participation à la journée de l'arbre.

La Commune suggère à la CLDR d'être à l'initiative du contenu et de l'organisation de cette journée.

La Commune a déjà l'accord d'un apiculteur local ainsi que du Conseil communal des enfants pour y prendre part.

Elle envisage contacter également le Conseil Consultatif des Aînés ainsi que le jardin communautaire de Dommartin.

Une animation du Contrat de rivière Meuse Aval est également prévue dans les écoles, dans le courant de la semaine qui précède.

La FRW propose aux membres présents un brainstorming pour la collecte d'idées pour l'édition 2022, dont le thème est « la haie »

Premières idées retenues par la CLDR, selon 2 critères (motivation et faisabilité) :

Stand et/ou animation par des professionnels¹ pour disposer d'informations (orales et écrites) et de conseils à la plantation et l'entretien d'une haie

- Qu'est-ce qu'une haie ? ses bienfaits...
- Quelles essences ? illustration taille adulte...
- Arbres fruitiers ou pas ? Pourquoi...
- Comment planter ? outils inclus !
- Où planter ?
- Comment entretenir une haie ? taille...
- Comment gérer les nuisibles ?
- Etc.

Des fiches sur différentes essences existent, elles pourraient servir d'exemple...

<http://environnement.wallonie.be/semaine-arbre/documents.html#FICHES-ESSENCES>

- Mise à disposition d'une presse mobile
- Activités pour le jeune public, sur le thème de l'arbre
 - Contes pour enfants
 - Atelier bricolage
 - Grimages
 - Concours de dessins
- Arbre à souhaits, en matière de biodiversité²
- Présence d'artisans et producteurs locaux
- Bar (animé/conseils) et petite restauration/ dégustation³ (commerces locaux, Foodtruck)

Autres idées émises, en vrac :

- Appel à des guides nature
- Information sur la biodiversité locale // stand communal // balade dans le village
- Explications sur l'Agroforesterie
- Présence d'un apiculteur

- Mise à disposition de livre et/ou jeux (de construction) en bois
- Co-réalisation d'un puzzle en bois sur le thème de la nature

¹ Cercle horticole, pépiniéristes, ...

² Quel objectif ? Quid faux espoirs/suite rapide ?...

³ « Nouvelle » bière locale : la Super Wombat

- Atelier bricolage à partir d'éléments naturels (feuilles, fruits, etc.)
- Atelier sur la réalisation d'un herbier
- Participation de personnages costumés
- Exposition d'artisans et/ou atelier de peinture – de photos sur le thème de l'arbre, de la haie
- Animation/activité pour les adolescents > 26 ans
- Réalisation de cabanes
- Réalisation de bonzaï

- Chantier participatif pour la plantation d'une haie (habitat pour insectes et animaux) // avec les écoles ?
- Echanges conviviaux avec jeux et dégustation
- Vendeurs de marrons chauds
- Vente de confitures/ produits transformés

La FRW propose ensuite à la CLDR de se revoir pour mener plus avant la réflexion :

- Définir concrètement les idées proposées, au regard des moyens disponibles (moyens humains, logistiques et financiers).
 - Se répartir les tâches à effectuer (et dans quels délais)
- Cf. compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2022

PROCHAINE DEMANDE DE SUBSIDES DR

La Ministre du développement rural, Céline Tellier, a (enfin) signé la convention -faisabilité pour la finalisation de l'aménagement de la place Douffet à Stockay (FP 1.1 du PCDR). La Commune peut donc mettre le projet sur les rails, en commençant par lancer la procédure du marché pour la désignation d'un Auteur de projet.

Au vu du cheminement administratif préalable à la demande de subsides DR ainsi que les échéances pour l'obtention d'une réponse de la Ministre du DR, la Commune sollicite déjà l'avis de la CLDR concernant la seconde demande de convention à introduire.

Si l'on reprend l'ordre dans lequel la CLDR a classé les projets dans le PCDR, les prochaines demandes de subsides DR pourraient être l'activation des fiches du Lot 1, reprises ci-après :

- l'aménagement de la plaine de Stockay
- la réalisation d'aménagement afin de favoriser les déplacements doux
- l'aménagement de la salle de l'Union en Maison rurale

L'aménagement de la plaine de Stockay a fait l'objet d'un dossier déposé récemment par la Commune dans le cadre de l'Appel à projets « Cœur de village ». Une réponse devrait parvenir à la Commune en novembre 2022.

La réalisation d'aménagement afin de favoriser les déplacements doux a déjà fait l'objet de dossiers lors de précédents Appels à projets (lesquels sont toujours en cours de mise en œuvre) et fait actuellement l'objet d'une réflexion plus large (initiée dans le cadre du PIMACI⁴ 2022-2024). Le contenu de la fiche du PCDR n'est donc pas suffisamment abouti (en attente des résultats de l'étude en cours) pour que celle-ci soit activée très rapidement.

L'aménagement de la salle de l'Union en Maison rurale est la continuité de l'aménagement de la place Douffet. La Commune travaille actuellement à la propriété du bâtiment, afin de pouvoir y réaliser les travaux nécessaires et bénéficier dans la foulée de subsides régionaux.

Après avoir reçu quelques compléments d'information, la CLDR marque son accord pour que la Commune introduise les fiches dans l'ordre suivant :

1. l'aménagement de la plaine de Stockay
2. l'aménagement de la salle de l'Union en Maison rurale, lequel pourrait faire l'objet de la seconde demande de convention DR, selon l'acceptation (ou pas) du dossier déposé pour l'aménagement de la plaine à Stockay

⁴ Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité. La Commune disposera d'un budget renforcé pour les déplacements doux de liaison entre les villages, avec une signalétique pour les cyclistes. Une étude de mobilité douce (de ce qui pourrait être réalisé sur le territoire communal) est en cours.

Ca en est où ?

FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DOUFFET À STOCKAY (FP 1.1 DU PCDR)

La FRW présente à la CLDR la fiche actualisée telle qu'introduite auprès de l'administration régionale. Une copie papier est également distribuée aux membres présents.

La FRW interroge les membres sur les éventuels autres/nouveaux points d'attention à soumettre à l'Auteur de projet qui sera prochainement désigné et/ou sur les questions à poser aux riverains, et futurs utilisateurs de la place.

Réaction d'une membre de la CLDR, laquelle partage son impression d'avancer sans demander l'avis des habitants. Audrey wanzoul réexplique qu'une étude globale du site a été réalisée en 2018, avec une réunion publique pour collecter l'avis des personnes présentes. Dans le cadre de l'ODR, de nombreux citoyens ont fait part de leur souhait de poursuivre l'aménagement de cette place, en signalant les améliorations et les éléments à envisager. Toutes les informations collectées ont été transmises à l'Auteur de PCDR qui les a analysées et retranscrites dans une fiche. Cette fiche a ensuite été soumise à de nombreuses relectures, par la Commune, par la CLDR mais également par tous les acteurs du territoire concernés (CCATM, Stockay village, maison des jeunes...), leurs remarques ont été intégrées avant que la fiche, et le reste du document, ne soient approuvés par la CLDR, le Conseil communal et le Gouvernement.

Audrey Wanzoul rappelle à nouveau les étapes auxquelles sera associée la CLDR lors de la mise en œuvre du projet, ainsi que la mise sur pied d'un groupe de travail pour consulter les futurs utilisateurs et riverains (en présence de l'architecte qui sera prochainement désigné).

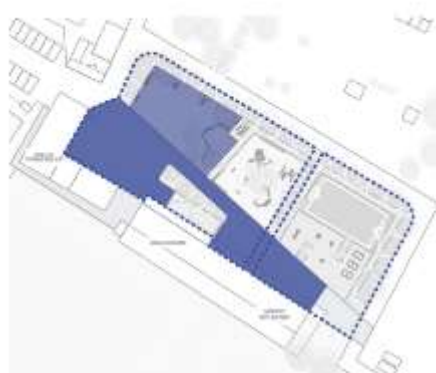
Quelques membres de la CLDR demandent également qu'une évaluation des travaux déjà réalisés (phase 1) soit effectuée afin d'en tirer les enseignements pour la phase 2 ; Notamment une évaluation du choix des essences et du revêtement de sol, lesquels sont peu appréciés des utilisateurs.

Le Bourgmestre signale que la végétation proposée semblait adéquate et que lui-même est déçu du résultat. C'est pourquoi, la Commune sera à l'avenir vigilante à l'entretien des éléments proposés (végétation, revêtement de sol, etc.) et à la formation des personnes en charge de celui-ci.

AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DE STOCKAY (FP 1.2 DU PCDR)

La Commune a déposé fin mars un dossier dans le cadre de l'Appel à projets « Cœur de village », à l'initiative du Ministre Christophe Collignon. Le Bourgmestre présente de manière synthétique le contenu du dossier. Il s'agit encore à ce stade d'une « pièce à casser ». Si ce dernier reçoit une réponse favorable (courant du mois de novembre), il sera alors développé et réfléchi en concertation avec la CLDR et la population. La Commune a la volonté de faire évoluer le projet, de manière participative, afin d'aboutir à un consensus.

• USAGES & POLYVALENCE



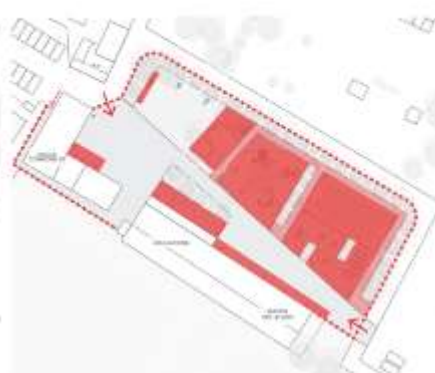
- ESPACE MODULABLE ET ADAPTABLE AUX ÉVÉNEMENTS (LARGES ZONES LIBRES)
- ACCESSIBILITÉ DE L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS À DES VÉHICULES
- NORMES SRI RESPECTÉES
- POSSIBILITÉ DE SÉQUENCER LES ESPACES

• NATURE & BIODIVERSITÉ



- CRÉATION D'ÎLOTS DE FRAICHEUR, DE ZONES OMBRAGÉES
- ZONE DE REPOS ET DE FLÂNERIE
- PLANTATIONS SIMPLES POUR UNE ENTRETIEN AISÉ (GESTION DIFFÉRENCIÉE)
- ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ AUGMENTÉE

• RENCONTRE & ÉCHANGE

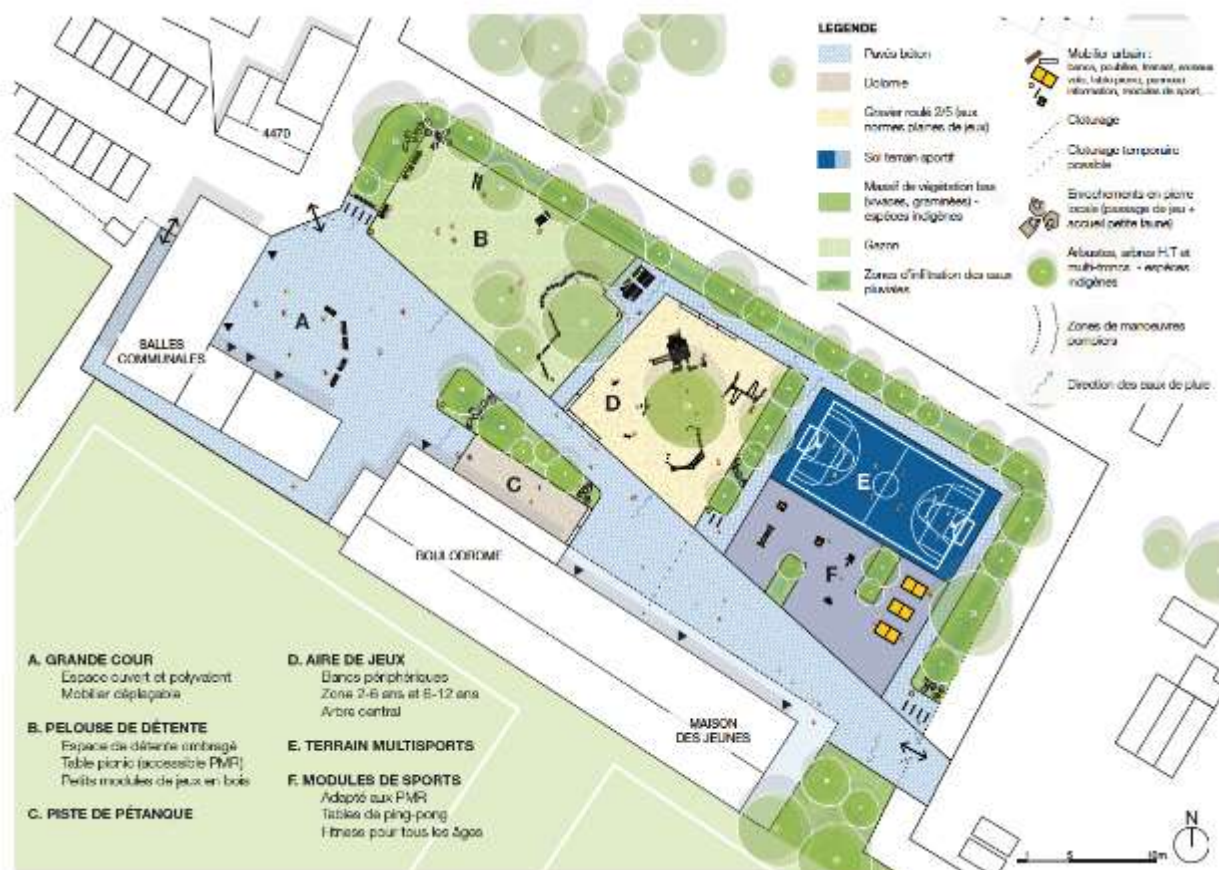


- CRÉATION DE PLUSIEURS LIEUX DE CONVERGENCE ET DE RENCONTRE.
- AUGMENTATION DES USAGES POSSIBLES (SPORT - JEUX - DÉTENTE)
- LIMITATION DES CONFLITS D'USAGES
- SÉCURISATION DE L'ENSEMBLE DES ESPACES

Le parking, qui est actuellement composé de deux zones de gravier, sera réaménagé avec un revêtement perméable et davantage de végétation.

L'accès périphérique (pour les services de secours et incendie) est maintenu et l'espace « central » sera divisé en plusieurs zones :

- Une grande cour minéralisée (pour les festivités locales)
- Une zone de détente ombragée ; grande zone couverte de gazon en remplacement de l'asphalte. Il y aura un peu de mobilier urbain et un parking vélo
- Une aire de jeux composée de deux zones : une pour les 2-6 ans et une autre pour les 6-12 ans, avec des bancs. Du côté du boulodrome, une piste extérieure sera aménagée afin d'encourager les échanges entre le club de pétanque et les personnes extérieures au club.
- une zone dédiée au sport avec un terrain multisports, trois tables de ping-pong et des modules de fitness et de musculation



Questions de la CLDR :

Combien la place fait-elle de m² ?

Approximativement 3700 m² à l'intérieur des grillages, sans la "voirie" de contour

Qu'envisage faire la Commune des modules de jeux actuels ?

Ils seront récupérés et déplacés à d'autres endroits du territoire communal

RÉALISATION DE PLANTATIONS D'ARBRES, DE HAIES ET DE BANDES FLEURIES (FP 1.5 DU PCDR)

La Commune a reçu un retour favorable de la Ministre Céline Tellier pour la distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2023 ainsi que pour les aménagements envisagés :

- au jardin naturel didacticiel, près de l'école Don Bosco
- à l'Agri Saint-Georges (réhabilitation et aménagement d'une mare didactique, plantation d'une haie et animation « saule vivant » dans une école)
- rue de la Nau à Dommartin (création d'une mare)

RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS AFIN DE FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX (FP 1.7 DU PCDR)

Différentes interventions sont en cours, d'autres sont déjà programmées...

- Rue de la Vallée : travaux d'égouttage sur un 1er tronçon en 2022 (sauf si la démarche de marché public n'est pas en ordre).
- Rue de la Bourse : avancées prévues dans le cadre du PIC⁵

Le Saviez-vous ?

Il existe sur le territoire communal, entre Sur-les-Bois et la Tincelle⁶ une zone humide d'intérêt biologique. La FRW interroge la CLDR sur l'envie de la découvrir au printemps prochain.

La CLDR marque son accord pour qu'une visite de terrain soit organisée en temps voulu.

CALENDRIER

Prochaines réunions de la CLDR : le mardi 13 décembre 2022

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Audrey WANZOUL

Pour toutes remarques concernant ce compte-rendu de réunion, vous pouvez contacter Audrey WANZOUL de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 29 ou a.wanzoul@frw.be

⁵ plan d'investissement communal 2022-2024. Les priorités régionales pour cette programmation nécessitent un aménagement partagé et adapté des infrastructures par, notamment :

- Des aménagements de voiries qui soient durables et prennent en compte tous les usagers et une cohabitation harmonieuse et sécuritaire de ceux-ci, respecte le principe STOP.

⁶ au fond de la rue des haies, propriété de la SOWAER